

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Saint-Denis, le 8 avril 2024

Éboulement à Salazie : réouverture partielle de l'accès au col des **Bœufs** dès ce mardi 9 avril 2024 à 15h00

À ce stade, ouverture sur une voie, en dehors des travaux, chaque jour de 15h00 de l'après-midi à 6h30 du matin

Les travaux de déblaiement et de sécurisation de la route forestière 13 du Haut Mafate à Salazie, **menant vers le Col des Bœufs**, se poursuivent sous le pilotage de l'office national des forêts.

Ces travaux vont permettre, dès ce mardi 9 avril, une réouverture de la route forestière, sur une voie de circulation, mais uniquement en dehors des périodes de travaux, soit chaque jour à partir de 15h00 de l'après-midi jusqu'au lendemain matin à 6h30.

Le stationnement ne sera possible en direction du Col des bœufs qu'après le départ du sentier Augustave. Le stationnement est interdit de l'intersection entre la RD52 et la route forestière, secteur Bélier, jusqu'au sentier Augustave.

La réouverture totale de la route devrait intervenir en fin de semaine, une communication sera faite à la fin des travaux.